



FORMULAIRE DE DISTRACTION AU VOLANT ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Nous nous engageons à fournir un milieu de travail sécuritaire à nos employés et aux collectivités dans lesquelles nous menons nos activités. Ensemble, nous pouvons réduire le nombre d'incidents liés à la distraction au volant, tant au travail qu'à la maison.

Les blessures dues à la distraction au volant sont graves, qu'elles surviennent au travail ou pendant vos déplacements entre votre domicile et votre lieu de travail. Notre politique sur la distraction au volant a été conçue pour assurer la sécurité des employés et les protéger des distractions. Elle est accessible ici :

Communiquez avec votre représentant en santé et sécurité au travail pour remplir notre liste de vérification pour l'intégration des nouveaux employés :

Types de distractions

Une distraction est une activité non liée à la conduite automobile qui détourne votre attention de celle-ci ou qui occupe vos yeux, vos oreilles ou vos mains à autre chose. Nous pouvons nous concentrer sur une seule chose à la fois. Mener plusieurs tâches de front exige de déplacer rapidement notre attention de l'une à l'autre, et aucune tâche n'est alors bien exécutée parce que nous ratons des renseignements importants : nous regardons sans réellement voir. Les distractions prennent de nombreuses formes, notamment :

- > Appel téléphonique ou message texte
- > Réglage des rétroviseurs, du siège du conducteur, du chauffage, de la climatisation ou de la radio
- > Rêvasser ou avoir l'esprit ailleurs
- > Objets non fixés dans le véhicule (p. ex., appareils électroniques, outils, animal de compagnie)
- > Distractions extérieures (p. ex., faune, flore ou charge mal fixée)
- > Musique ou voix trop fortes à l'intérieur du véhicule pour entendre ce qui se passe à l'extérieur
- > Manger, fumer ou se pomponner

Conseils pour conduire prudemment

1. Au lieu de vous fier aux caméras ou aux capteurs du véhicule, faites le tour de ce dernier pour vérifier qu'aucun objet ne l'empêchera d'avancer ou de reculer.
2. Fixez sécuritairement dans le véhicule tout objet pouvant devenir un projectile dangereux lors d'une collision.
3. Bouclez votre ceinture de sécurité, réglez les commandes du conducteur et programmez le GPS avant de prendre la route.

Distraction au volant et sécurité au travail

Conseils pour conduire prudemment

4. Si vous devez faire un appel téléphonique ou envoyer un texto, quittez la circulation et gardez votre véhicule à un endroit sécuritaire.
5. Réglez votre téléphone en mode silencieux (sans vibrations) ou activez l'application qui bloque les appels et les textos entrants.
6. Évitez de prendre le volant si vous êtes troublé, stressé ou fatigué.
7. Concentrez-vous sur la route et observez les feux de circulation, les piétons, les panneaux de signalisation et les véhicules.

Faites des choix qui vous permettront, à vous-même et aux autres, de rentrer à la maison en toute sécurité.

Où en sommes-nous ?

Aidez-nous à cibler les potentielles sources de distraction et les situations qui pourraient contribuer à la distraction au travail. Notre environnement et nos comportements peuvent nous aider à créer, en équipe, une forte culture de sécurité.

Nous encourageons tous les employés à nous faire part de leurs expériences et de leurs idées pour prévenir la distraction au travail.

Je désire transmettre :
 Une potentielle source de distraction
 Une stratégie que j'ai vue ou utilisée pour éviter une distraction
 Un message anonyme ou confidentiel

Nom :

Coordonnées (courriel ou numéro de téléphone) :

Décrivez en détail ce que vous avez observé (joignez des pages supplémentaires au besoin) :

Le cas échéant, qu'avez-vous dit ou fait? Sinon, qu'est-ce qui vous a empêché de vous exprimer ?

Distraction au volant et sécurité au travail

Où en sommes-nous ?

Quels ont été le résultat, la réaction et la solution (s'il y a lieu) ?

La situation ou la solution rapportée devrait-elle être envisagée comme une pratique exemplaire pour rendre notre milieu de travail plus sécuritaire ? Oui Non

Est-ce en rapport avec une politique de l'entreprise ? Oui Non

Date :

Fondation de recherche sur les blessures de la route

ISBN : 978-1-989766-39-2

© Fondation de recherche sur les blessures de la route 2020
Organisme de bienfaisance enregistré no : 10813 5641 RR0001

www.tirf.ca

www.diad.tirf.ca

Remerciements

La Coalition canadienne contre la distraction au volant (diad.tirf.ca/ehub) a été rendue possible grâce à la collaboration et au don de



Une place de choix^{MD}

